

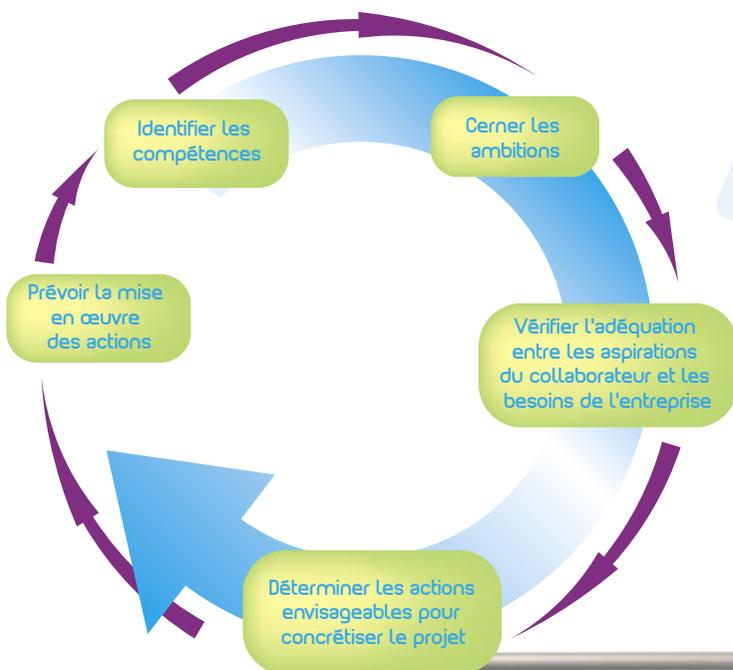


Entretien professionnel

GUIDE DE L'EMPLOYEUR

LES AVANTAGES

de l'entretien professionnel pour l'entreprise



C'est l'occasion d'identifier les compétences du salarié, de cerner son implication, ses ambitions, ses besoins en formation... L'entretien professionnel permet :

- de vérifier que les aspirations du collaborateur sont en adéquation avec les projets de l'entreprise, **d'où une meilleure visibilité des compétences sur lesquelles l'entreprise peut s'appuyer.**
- de définir un projet professionnel ou de formation cohérent avec les enjeux de l'entreprise.



LA PLANIFICATION de l'entretien professionnel

- Il est préférable que l'entretien soit planifié au moins 15 jours avant la rencontre.
- L'entretien doit être prévu pendant le temps de travail du salarié.
- La rencontre doit être un moment privilégié d'échange. Il est donc souhaitable de réaliser l'entretien dans un endroit calme où vous ne serez pas dérangés.
- Afin de ne pas désorganiser le bon fonctionnement de l'entreprise, le remplacement du salarié sur son poste de travail peut être prévu.
- Afin de bénéficier de tout le temps nécessaire au bon déroulement de la rencontre, mais aussi de conserver une bonne qualité d'écoute, il est conseillé de ne pas planifier les entretiens professionnels de tous vos salariés à la suite. À titre indicatif, vous pouvez prévoir jusqu'à 1h30 d'entretien par salarié.



INFORMATIONS

à communiquer au salarié avant la rencontre

- Expliquez au salarié, lors de la prise de rendez-vous, l'utilité de l'entretien professionnel pour lui-même et pour l'entreprise, ainsi que les conditions de son déroulement.
- Levez toute ambiguïté sur la démarche, en précisant bien que l'objectif n'est pas d'évaluer le salarié, de lui fixer des objectifs ou d'enregistrer des réclamations. L'entretien professionnel n'est pas un lieu de revendications salariales.
- Transmettez au salarié la présentation de l'entretien professionnel et le guide d'entretien professionnel qui lui est destiné, afin qu'il puisse se préparer à la rencontre dans de bonnes conditions.



LA PRÉPARATION de l'entretien professionnel

- Faites le point sur les projets de l'entreprise en termes d'activités, de développement et de besoins en compétences.
- Informez-vous sur les dispositifs de formation existants, les conditions de leur mise en œuvre et leur financement, les outils proposés par votre branche professionnelle, les lieux d'information accessibles aux salariés.
- Recueillez les informations sur le salarié (poste occupé, formations déjà suivies, situation au regard du DIF...), afin de préparer la phase 1 « identification » du support de l'entretien professionnel.
- Réfléchissez à l'évolution future du métier du salarié et aux actions à mettre en œuvre, afin que le collaborateur s'adapte aux éventuels changements de son poste de travail, renforce sa qualification et développe ses compétences.

Contactez
la FNSA



**La formation n'est pas la seule
réponse possible aux besoins
de vos collaborateurs !**

**D'autres actions, où les salariés seront
accompagnés, peuvent être envisagées.
Il peut s'agir :**

- d'un travail en groupe,
- de la prise en charge d'une nouvelle mission avec un référent ou un tuteur,
- de la participation à l'étude d'un problème avec un manager,
- de la représentation de l'entreprise ou du service à l'extérieur,
- de l'accueil d'un nouvel embauché,
- ou bien encore la préparation à la fonction de formateur.

LE DÉROULEMENT de l'entretien professionnel



Phase 1 - Identification

Il s'agira de faire le point ensemble sur le parcours professionnel du collaborateur, notamment sur les différents postes occupés par le salarié, ses missions et ses savoir-faire. Il sera nécessaire également de répertorier les diverses formations suivies par le salarié.

Phase 2 - Bilan de la période écoulée

Établissez avec le collaborateur le bilan des changements et/ou évolutions constatés depuis le dernier entretien professionnel, ainsi que des actions qui ont été mises en œuvre.

Informez le collaborateur sur les évolutions des métiers et des emplois, ainsi que sur l'évolution des besoins de l'entreprise. Vous pouvez aussi, par exemple, présenter les opportunités professionnelles en interne. Ensuite, il est nécessaire de développer les évolutions du métier et du poste de travail du collaborateur.

Ce dernier doit réussir à se projeter dans l'avenir, à 2 ou 3 ans. Vous devez chercher ensemble les moyens de concilier les attentes du salarié avec les évolutions ou les opportunités dans l'entreprise.



3 Phase 3 - Définition du projet

Identifiez les souhaits d'évolution du salarié, en prenant le temps de discuter, d'échanger, et d'approfondir toutes les idées du collaborateur.

Envisagez les actions futures, en termes de formation, de tutorat, d'accompagnement... Il est nécessaire d'étudier avec votre collaborateur, les mesures à prendre et les moyens adéquats, pour accompagner son évolution professionnelle, pour renforcer et améliorer ses compétences. Vous pouvez envisager les conditions de réalisation de ces actions et prévoir des délais pour chaque évolution souhaitée. Vous pouvez rechercher ensemble les modules de formations, les actions d'accompagnement et les dispositifs de qualification les plus adaptés aux besoins du collaborateur et de votre entreprise.



4 Phase 4 - Conclusion

Après avoir renseigné le support d'entretien professionnel, faites annoter au collaborateur ses commentaires, puis établissez vos propres commentaires. Il peut s'agir ici d'indiquer les éventuels points de désaccord entre votre collaborateur et vous-même. Une relecture doit être faite avec le salarié, afin de s'assurer du plein accord du collaborateur. Le document devra être signé par le salarié et par vos soins. Enfin une copie sera transmise au salarié après l'entretien.





Pour plus d'informations, contactez la

**Fédération Nationale des
Syndicats de l'Assainissement
et de la maintenance industrielle**

91 avenue de la République
75 540 Paris Cedex 11
Tél. : +33(0)1 48 06 80 81
Fax : +33(0)1 48 06 43 42
email : fnsa@fnsa-vanid.org
web : www.fnsa-vanid.org